

Avis voté en plénière du 13 mai 2015

# La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société

## Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

**M. Lucas** : « Je tiens tout d'abord à féliciter les deux rapporteuses pour la qualité de cet avis et pour avoir su aborder ce sujet complexe en en distinguant bien les multiples facettes.

Pour nous, agriculteurs, le sol c'est d'abord la terre nourricière, notre terre, l'objet de nos soins les plus attentifs. C'est bien plus qu'un outil de travail ou qu'un élément d'actif. Nous lui vouons un grand respect, voire de l'amour, mais elle ne nous en est pas toujours reconnaissante. Elle est même parfois ingrate, toujours singulière et nous cache encore beaucoup de ses secrets.

Vu de plus loin, le sol c'est aussi pour la plupart une matière inerte sur laquelle on pose ses pieds.

Mais si nous savons tous que notre planète, faite d'eau et de minéraux, a des limites finies il y a débat sur son avenir :

- l'humanité est-elle condamnée à décliner dans la décroissance durable parce qu'elle gère mal son sol ?
- ou, au contraire, a-t-elle la capacité de poursuivre son développement social et économique en équilibrant la balance de l'action anthropique entre les besoins en sols et les bons soins aux terres forestières et agricoles, ces dernières ayant à nourrir une population en mouvement et toujours en croissance ?

Si nous partageons globalement les constats et les enjeux de l'avis, nous aurions cependant souhaité que soit mieux mis en évidence le rôle néfaste des politiques agricoles communes successives qui ont entraîné une spécialisation et une concentration des productions, néfastes à l'équilibre des terres agricoles.

Par contre nous divergeons quant aux recommandations sur la préservation ou l'amélioration des terres par les agriculteurs.

Cet avis promeut l'agroforesterie comme un des moyens de préserver les terres agricoles. Sur ce point il faut d'abord relever que cette pratique n'est rien d'autre qu'une reforestation partielle au détriment de la terre agricole alors que nous nous posons justement la question de savoir comment la préserver. Ce concept aurait pu, avec autant d'intérêt sinon plus, être évoqué dans le cadre d'une mise en culture partielle des forêts sous exploitées.

Par ailleurs cette promotion repose sur des études non abouties qui ne font qu'émettre des hypothèses souvent partiales de comportement de la forêt et des cultures associées.

Aucun agriculteur, ni aucun banquier d'ailleurs, ne peut envisager sérieusement de s'engager pour 30 à 50 ans dans cette démarche s'il doit vivre de son exploitation.

Des réserves auraient dû être également émises quant à la possibilité pour l'agroforesterie de satisfaire correctement les besoins alimentaires.

Enfin, nous déplorons l'évocation mal venue, bien qu'en vogue, des néonicotinoïdes, qui n'a pas sa place dans un tel avis et qui, même, en affaiblit la crédibilité.

Pour ces raisons, au nom des agriculteurs de la Coordination rurale que je représente, je m'abstiendrai ».

**M. Hochart** : « Le titre de cet avis est : *La bonne gestion des sols agricoles : un enjeu de société*.

Un enjeu de société ? Sont-ce des mots appropriés, alors même qu'ils sont souvent galvaudés ?

Eh bien oui, ce sont des mots justes :

Le sol agricole est le fondement nécessaire à l'alimentation. Certes, il existe quelques productions hors sol - hors sol - nommées cultures hydroponiques, mais elles font appel aux réserves minières pour fabriquer les engrais qu'elles nécessitent, et ne peuvent être imaginées comme une alternative.

Et donc, le sol agricole est nécessaire à l'alimentation des humains.

On peut paraphraser le thème : « *Pas d'emploi sur une planète morte* ».

Et dire : « *Pas de nourriture sans sols agricoles* ».

Cet avis n'est pas un avis de la section de l'Agriculture pour les agriculteurs ; C'est un avis pour tous - y compris les agriculteurs bien sûr - tous les citoyens que nous avons vocation à représenter dans cette institution.

Cet avis dresse un panorama exhaustif des enjeux.

Il comporte deux faces complémentaires.

L'une quantitative : le changement de destination des sols et leur artificialisation.

L'autre qualitative : le nécessaire apport de matières organiques au sol avec deux missions :

- maintenir la fertilité du sol ;
- stocker du carbone et participer à la lutte contre le changement climatique.

Les préconisations sont précises et cet avis de toute première qualité. Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux deux rapporteuses et aux personnes que nous avons auditionnées.

Le seul but de mon intervention est de vous donner envie de le lire, le relire et faire vôtres les enjeux qu'il évoque. Logiquement je le voterai.

Je terminerai sur un autre registre : c'est la dernière fois de cette mandature que je monte à cette tribune pour commenter un avis de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

Je tiens à exprimer devant tous mes collègues conseillers que cette section est un espace tout à fait rare.

Avec nos différences, malgré nos désaccords - parfois - nous avons travaillé en intelligence pour des avis qui faisaient sens. Nous avons travaillé joyeusement, ce qui est essentiel.

Mes remerciements à tous les membres de la section, à nos collègues personnalités associées, au président, aux administrateurs et secrétaire de section.

Enfin, je ne résiste pas à une salutation spéciale pour Jean-Paul Bastian ; avec lui nous avons pu transformer nos guerres en luttes amusées.

J'espère que le salut que je lui fais ne rendra pas sa situation trop inconfortable au sein de la FNSEA.

Mais, malgré toute l'amitié que je pourrais exprimer à l'égard de mes collègues, vous voudrez bien m'excuser de ne rejoindre vos rangs, deux ou trois broutilles font que pour le moment ça ne va pas être possible ».